



Mon assurance xxxxx-assurance ne me règle pas .

Par **Flofab83**, le **01/07/2019** à **12:24**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un accident le 23 avril 2019. Une personne m'est rentrée à l'arrière de mon véhicule.Le jour même, elle n'avait pas le temps de remplir le constat. elle me donne rendez-vous le lendemain chez elle.Arrivée chez elle, elle me dit qu'il faut qu'on trouve une solution car sa voiture ne roule plus et que la mienne n'est pas trop abîmée selon elle. Je lui ai répondu que je n'étais pas responsable de l'accident et que ce n'était donc pas à moi de régler ses dégâts. De ce fait, elle n'a pas voulu signer le constat. J'ai donc téléphoné à mon assurance pour savoir quoi faire. Elle m'a répondu de remplir le constat avec les coordonnées de la personne qui m'est rentrée dedans (nom, adresse, assurance, plaque d'immatriculation)sans sa signature. Ma voiture a été vue par un expert qui a dit que les réparations étaient plus importantes que la valeur de mon véhicule.Je leur ai donc cédée. Cependant, l'assurance ne me paye pas l'indemnité estimée par l'expert car l'autre personne ne veut pas remplir de constat de son côté. De ce fait, je suis sans voiture depuis. Que dois-je faire pour que mon assurance me paye?rnrnMerci et Cordialement.

Par **chaber**, le **01/07/2019** à **13:21**

bonjourrnrnsans constat signé des deux parties votre assureur ne peut appliquer la Convention IDA (je suppose que vous n'êtes pas assuré en Dommages)rnrnIl ne peut que faire un recours en attendant que votre adversaire fasse une déclaration à son assureur et surtout précisant les circonstances exactes engageant sa responsabilité totale.

Par **Flofab83**, le **01/07/2019** à **14:41**

Merci, pour votre réponse.rnrnElle est utile.

Par **Flofab83**, le **01/07/2019** à **14:53**

Rebonjour,rnrnIl est exacte que je ne suis pas assurée tous dommages car je suis assurée au tiers illimité + vol + incendie + bris de glace.rnrnMerci de votre réponse.